



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Emploi et activite

Question écrite n° 7695

### Texte de la question

Le principe de la preference communautaire pour les marches publics a ete retenu par le Gouvernement et des instructions dans ce sens ont ete donnees aux directions de certains ministeres. M. Jean-Francois Mattei attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur l'interet d'une telle mesure pour preserver les emplois dans certains secteurs, notamment au sein de l'industrie de l'habillement, et lui demande les mesures qu'il entend prendre au sein de son ministere pour permettre sa mise en oeuvre.

### Texte de la réponse

Les moyens budgetaires du ministere de la fonction publique sont geres par la direction des services administratifs et financiers du secretariat general du Gouvernement. En conformite avec les instructions que M. Jean-Francois Mattei a rappelees dans sa question, le marche d'habillement des chauffeurs et des huissiers a ete passe avec une societe francaise.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mattei Jean-François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7695

**Rubrique :** Textile et habillement

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** fonction publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 1993, page 3883

**Réponse publiée le :** 20 décembre 1993, page 4645